

L'INTÉRÊT DES PRÊTS SUR LE MARCHÉ
MONÉTAIRE CANADIEN

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question au ministre des Finances? Peut-il nous expliquer, vu les politiques d'austérité fiscale et monétaire du gouvernement, comment il se fait que la semaine dernière d'une façon générale, l'intérêt sur les emprunts sur le marché monétaire canadien était plus élevé que jamais?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, cet état de choses n'est pas particulier au marché monétaire canadien; il est universel.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ENVOI DE SECOURS AU BIAFRA

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? A la suite des conversations qu'il a eues hier soir avec les directeurs de Canairielief, peut-il dire si le gouvernement songe sérieusement à prendre part aux expéditions aériennes de vivres au Biafra, pendant la nuit?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne peux rien ajouter à ce que j'ai dit dans mon discours: nous étudions différents moyens de procurer des secours aux gens qui meurent de faim.

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au président du Conseil du Trésor en sa qualité de ministre suppléant de la Défense nationale. A-t-on pris des dispositions pour protéger Montréal contre l'invasion des Rough Riders de la Saskatchewan en fin de semaine?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur à titre de Montréalais, je peux dire que toutes les dispositions voulues ont été prises en vue de les repousser.

M. Burton: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Si, comme la chose est probable, les défenseurs de Montréal sont mis en déroute, a-t-on prévu l'établissement de centres d'évacuation dans la région de l'Ungava?

Des voix: Oh, oh!

LES TRANSPORTS

CHEMINS DE FER—LES FLEURS ET LES
RISQUES DE GEL

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, ma question est [L'hon. M. Benson.]

très urgente pour l'industrie des fleurs de l'Ouest du Canada et provient d'ordonnances adoptées par le Canadien Pacifique et qui le seront également par le CN. Selon ces ordonnances, les expéditeurs de fleurs devront prendre les risques de la gelée à leur charge. C'est pratiquement un coup mortel pour l'industrie des fleurs. Le ministre a-t-il reçu des instances et les portera-t-il à l'attention des chemins de fer?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, voilà une démonstration étonnante du pouvoir des fleurs. J'ai reçu hier une protestation accompagnée d'un très beau bouquet de roses. Le procédé étant si aimable, j'ai organisé une réunion entre les intéressés et les chemins de fer; elle devrait avoir lieu lundi. J'ai également fait connaître ma sympathie pour les fleuristes dans cette affaire.

LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS

L'ENQUÊTE SUR LES ALLÉGATIONS DE
M. SAULNIER

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au solliciteur général si à la suite des déclarations faites par M. Saulnier au premier ministre, le printemps dernier, il a entrepris ou fait entreprendre une enquête sur l'une ou l'autre de ces accusations ou sur les problèmes soulevés par l'une ou l'autre de ces accusations?

L'hon. M. McIlraith (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, les renseignements fournis, si je les ai bien compris, n'étaient pas des accusations ou quoi que ce soit du genre. On a communiqué au solliciteur général des renseignements complets et toutes les mesures voulues ont été prises.

L'hon. M. Stanfield: J'ai une question supplémentaire à poser, monsieur l'Orateur. Je veux m'assurer que le solliciteur général me comprend. J'ai demandé si, à la suite de ces renseignements ou de ces accusations de la part de M. Saulnier,—et peut-être le premier ministre préférera-t-il répondre à la question—le solliciteur général a entrepris ou fait entreprendre une enquête.

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, je devrais, je pense, traiter de cette question de la manière suivante. L'honorable représentant demande si nous avons entrepris de mener une enquête. Le travail des autorités policières dans ce genre d'activité a trait à des personnes. Les renseignements m'ont été transmis; en conséquence, la discussion des mesures prises par la police dans cette affaire, l'examen intense de tous les renseignements